

ACTUALITÉ

Collecte des papiers : les écoles prennent le pli !



Dans le cadre du programme Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, le SMICTOM Sud-Est 35 accompagne les Associations de Parents d'Elèves pour une collecte des papiers dans les écoles.

Et si le papier finançait les projets associatifs de l'école ? Voilà ce que propose le SMICTOM Sud-Est 35 en lançant l'opération de collecte des papiers dans les écoles du territoire. La démarche est simple : proposer un partenariat entre le SMICTOM, l'école et la commune à travers une collecte des papiers bureautiques, journaux, revues, prospectus et magazines par le biais d'une Borne d'Apport Volontaire, installée près de l'école.

Le respect des consignes contribue à la qualité du papier recyclé. Une subvention à hauteur de 40 € par tonne de papiers collectés sera versée aux profits des associations. Les bénéfices résultants de ces tonnages serviront à financer les projets pédagogiques de l'école : sorties scolaires, spectacles, visites...

UNE SENSIBILISATION APPLIQUÉE À TOUS : PARENTS, ENSEIGNANTS ET ENFANTS

Les établissements scolaires semblent tout indiqués pour assurer le rôle de point de collecte et pour transmettre de nouvelles bonnes habitudes de tri aux enfants et aux parents. Un papier bien trié est un papier qui pourra être recyclé jusqu'à 5 fois.

La démarche vous intéresse ? Contactez le SMICTOM SE 35 !



DÉCRYPTAGE

La deuxième vie de vos meubles usagés

QUE DEVIENNENT LES MEUBLES ET MATELAS USAGÉS DONT VOUS VOUS DÉBARRASSEZ ? DÉCOUVREZ LES NOUVELLES VIES DE CES PRODUITS À TRAVERS DEUX FILIÈRES LE RÉEMPLOI ET LE RECYCLAGE.

Encore en bon état ? Donnez une seconde vie à vos meubles en les donnant à une association, une Recyclerie, ou en les déposant dans les caissons 2ème vie en déchèterie, vous permettez à vos produits de prolonger leur existence et d'être utiles à d'autres personnes.

Trop usés ? Place au recyclage !

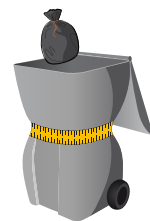
Quand vous arrivez à la déchèterie, la benne spécialement dédiée aux meubles et matelas usagés vous attend pour y déposer vos produits. Ils seront ensuite renvoyés vers un centre de tri pour être regroupés en famille de matériaux et recyclés en nouveaux produits. Vos meubles en bois pourront ainsi être broyés pour en créer de nouveaux, vos meubles en plastiques deviendront de futurs tuyaux et votre matelas pourra servir à créer de nouveaux articles de literie et même fabriquer des tatamis de judo !

en bref

2018 : baisse des ordures ménagères

En 2017, le volume global des ordures ménagères sur le territoire avait diminué de 3,26 % par rapport à 2016. En 2017 la tendance se poursuit à la baisse. Par rapport à 2017, la diminution globale est de 7,06%, soit

- 7,5 % par an et par habitant. Une évolution toujours encourageante en matière de réduction des déchets.



en ligne

Réservation de composteurs

1/3 de votre poubelle est composée de déchets fermentescibles qui ont leur place dans un composteur. Pensez à réserver le vôtre et faites de la place dans votre poubelle grise ! Prochaines dates, conditions et réservation (au moins



3 semaines avant la date de distribution) sur le : www.smictom-sudest35.fr/formulaires/demande-de-composteur/

La TEOMi

Votre espace personnel est ouvert ! Munissez-vous du courrier avec vos codes d'accès pour suivre votre production de déchets en ligne. Rendez-vous sur le : www.smictom-sudest35.fr



Le chiffre clé

10%

de papiers sont toujours présents dans les sacs jaunes.

Pensez-y ! Tous les papiers se recyclent dans les bornes d'apport volontaire.

